

MESURE PRÉPARATION CIBLÉE

Une place d'apprentissage adaptée pour la formation professionnelle.

Objectifs

La préparation ciblée vise à combler, de manière spécifique à la profession, les lacunes en termes d'aptitudes et de connaissances requises pour la formation professionnelle initiale choisie. Cet encouragement peut être poursuivi dans le cadre de cours (préparatoires), de préapprentissage ou de stages, par exemple au sein de la future entreprise formatrice.

« Je ne me sentais pas prête, avant d'arriver à PerspectivePlus, à m'engager dans un apprentissage .»

Thérèse, en fin d'apprentissage

Moyens et méthodes

La préparation ciblée se fait au travers de travaux pratiques dans nos micro-entreprises ou dans une entreprise en économie. Au contact avec les besoins des clients, le jeune apprend le métier et se prépare à répondre aux besoins de l'économie.

Un rattrapage ou une préparation scolaire ciblés ainsi que des mesures socioprofessionnelles préparent les jeunes à affronter les exigences d'une formation.



Programme

- Au travers de travaux concrets dans le métier choisi chez un employeur ou à PerspectivePlus, le jeune se prépare pour débiter sa formation.
- Possibilité de combler ses lacunes scolaires ou linguistiques par un apprentissage intégratif par le travail ou du soutien scolaire et de l'acquisition de techniques individuelles d'apprentissage.
- Accompagnement spécifique selon les limitations individuelles.
- Accompagnement en entreprise par coaching possible.
- Hébergement possible.
- Accompagnement en étroite collaboration avec les milieux pédagogique, thérapeutique, médical et familial (travail de réseau).

Lieux d'exécution

Sur les lieux de PerspectivePlus et/ou sur le lieu de travail des employeurs externes

Pré-requis

- Avoir terminé la scolarité obligatoire.
- Remplir les conditions légales de l'art. 16 LAI.
- Avoir fait son choix professionnel.
- Avoir signé un contrat de formation, être inscrit à une école supérieure ou avoir entamé une partie intégrante de la formation (p.ex. stage préalable).

Public cible

Jeunes entre 14 et 29 ans ayant des besoins spécifiques en raison d'une atteinte à la santé et rencontrant de ce fait des défis dans leur choix professionnel et/ou leur formation, dans leur attitude au travail et/ou dans leur motivation.

